

## TRISOMIE 21 Côte d'Or

Maison des associations, Bte C7,  
2 rue des Corroyeurs,  
21000 DIJON

Tél : 03 80 43 47 87

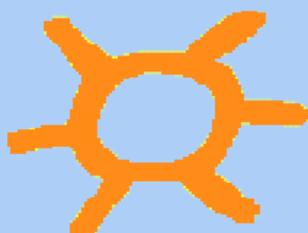


Site internet :

<http://www.trisomie21-cotedor.org>  
en cours de reconstruction (voir p 8) !

Email :

[info@trisomie21-cotedor.org](mailto:info@trisomie21-cotedor.org)  
[presidencetrisomie21co@gmail.com](mailto:presidencetrisomie21co@gmail.com)



# L'ENVOL



N° 52 : Printemps - été 2015



**TRISOMIE 21 Côte d'Or Insertion**, 111 rue d'Auxonne 21000 DIJON, 09 79 02 83 75  
[trisomie21.insertion@gmail.com](mailto:trisomie21.insertion@gmail.com)

### L'éditorial de la Présidente

Depuis le début de l'année, l'association poursuit son travail et son action auprès des jeunes et de leurs familles.

Sortie neige, bowling, groupes de paroles, réunion de parents, groupe de musicothérapie...

A tous ceux qui se sont investis dans ces activités, à nos jeunes qui y participent avec beaucoup d'intérêt et de plaisir, à vous lecteurs, je souhaite un bel été, riche de rencontres et de divertissements.

Revenez nous pleins d'idées et d'énergie afin de nous aider à poursuivre ce projet qui est le nôtre et le vôtre : « accueillir, informer, accompagner » la personne avec trisomie 21 et sa famille.

**Dominique MISSEREY**

Même si objectivement ce petit n'a pas (encore ?) tout ce qu'il faut, cela n'empêche pas sa maman de le regarder avec fierté, se débrouiller avec les moyens dont il dispose !

Toute ressemblance avec des situations existantes serait purement fortuite !!!



### Changement de terminologie ... et plus :

Dorénavant, au lieu de parler de personnes trisomiques ou pire de trisomiques, termes qui oublient l'individu : ils sont tous pareils !

ou de personnes porteuses de trisomie 21, où là tout le poids du handicap est tangible !!



nous parlerons de **personnes avec trisomie 21**, ce sont d'abord des personnes, chacune avec son individualité, qui ont certes une particularité : elles ont une trisomie 21 !

### Sommaire :

❖ Echos de l'AG du 18/1	p 2
❖ Répartition des missions des bénévoles	p 4
❖ Tableau des bénévoles	p 5
❖ Carnet	p 7
❖ Echos des CA 7/2 et 28/5.	p 8
❖ Joyeux anniversaires	p 8
❖ Réunion de parents de jeunes enfants	p 9
❖ Foulées rotariennes	p 9
❖ Infos : T21: 530 nouveaux-nés vivants par an. Atelier danse.	p 10
❖ Dates à retenir	p 11
❖ Une caissière lui fait une remarque atroce sur son enfant trisomique. Cette maman va la remettre à sa place de la meilleure façon qui soit.	p 12

## ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 2015

L'assemblée générale de Trisomie 21 Côte d'Or s'est tenue à la salle du Petit Côteaux, à Dijon, le 7 février 2014, sous la présidence de Mme Misserey.

Mme Misserey ouvre la séance à 14 heures 45 et s'adresse à l'assemblée en ces termes :

« Bonjour à tous et à toutes,

L'année 2015 ayant déjà un mois derrière elle, je me permets cependant de vous souhaiter pour les onze mois à venir une belle et bonne année à vivre ensemble au sein de l'association Trisomie 21.

Je vous remercie d'être présents et présentes ce jour et je remercie tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de cette assemblée générale.

En préambule, je vais vous présenter l'organigramme de l'association (voir tableaux pages 4 et 5).

- dans le premier figure la répartition des missions des bénévoles telle qu'elle a été élaborée dans le projet associatif, avec le rôle de chaque commission, et les fonctions des personnes qui en font partie.

- dans le second, les membres de l'association répartis dans les différentes commissions.

Ces deux tableaux, en particulier celui de droite, ne sont pas figés et peuvent donc évoluer avec l'association.

C'est pour nous tous :

- un moyen de savoir à qui s'adresser

- mais aussi la possibilité de se joindre à l'une ou l'autre des commissions ».

### 1°) Rapport moral de l'activité de l'association :

Mme Misserey, présidente, donne lecture du rapport moral de l'activité de l'association, rapport également présenté en power point sur écran pour les participants.

« Depuis l'assemblée générale du 18 janvier 2014, le conseil d'administration (C.A.) s'est réuni quatre fois, dont le 7 février 2014 avec l'élection de la nouvelle présidente et du bureau. Il y a eu aussi 4 réunions du bureau. Un Conseil des adultes avec trisomie 21 s'est tenu le 11 septembre 2014. Il a réuni 8 jeunes accompagnés d'une bénévole du conseil d'administration.

#### Point sur l'intégration professionnelle :

Anne-Laure Camelot a poursuivi sa mission au sein du service d'intégration professionnelle. Le conseil d'administration a validé les deux synthèses écrites présentées les 23 mai 2014 et 05 décembre 2014.

Cette année, nous avons eu deux axes de travail avec les personnes avec trisomie 21 :

1) Intégration professionnelle en milieu ordinaire et maintien dans l'emploi :

Nous avons actuellement : 1 CDI depuis 6 ans et demi ; 1 CDI depuis janvier 2015 ; 2 CDD depuis 4 ans pour l'un et 2 ans pour l'autre ; plusieurs stages formateurs en entreprises ;

Trois jeunes ont validé plusieurs Reconnaissances de Savoir Faire Professionnels (RSFP) : Nettoyage de locaux, Palettisation et filmage ; Manutention avec transpalette ; Approvisionnement d'un rayon

2) Travail avec des plus jeunes :

Ce sont des jeunes dont les situations sont peu évidentes : du fait de problèmes de places en IME et d'orientation ; en raison de difficultés dans les familles.

#### Poursuite de travail partenarial :

Ce travail s'est poursuivi avec :

- des formateurs : AFPA (RSFP) ; Service d'Appui aux CFA (bancs d'essai) ;

- des établissements médico-sociaux : Acodège (SAIP, IME, SESSAD) ; PEP 21 (IME, ESAT) ; UGECAM ; Papillons Blancs ; Mutualité Française ; SASPI Dole ;

- des entreprises : le club handicap (regroupement d'entreprises) du MEDEF ; prospection auprès d'entreprises dans le but d'obtenir un stage ou un financement en faveur du service Intégration Professionnelle.

- le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) ;

#### Information : (D. MISSEREY et/ou A.L. Camelot)

Des actions d'information ont eu lieu en direction : de l'IFSI (étudiants infirmiers) ; de divers lycées (Arcades, Simone Weil, Mont Roland, CCI...) ; des bénévoles ;

#### Réunions nationales :

Le 21 mai 2014 a eu lieu l'Assemblée générale de la fédération Trisomie 21 France. A cette occasion les nouveaux statuts de la Fédération ont été signés. Cela implique un projet de modifications de nos propres statuts à présenter et voter au cours d'une AG extraordinaire en 2016. Trois points sont à préciser :

- la possibilité d'accueil de personnes porteuses d'autres handicaps. Il est prévu l'accueil dans nos associations de personnes porteuses d'autres handicaps, qui pourraient bénéficier des mêmes services que ceux proposés à

jeunes. Il est certain que cette possibilité concerne plus spécialement les associations gestionnaires. Cependant, cela pourra, peut-être, un jour, nous concerner. Dans ce cas, se pose la question de l'adhésion des parents ou des jeunes avec, ou non, risque de perte d'identité de l'association. Mais c'est aussi une possibilité d'ouverture avec des personnes qui peuvent apporter quelques choses de nouveau.

- les jeunes avec trisomie 21 seront partenaires aux conseils d'administration. Reste à voir comment les rendre partenaires.



- l'association se composera de membres actifs ( les parents ou tuteurs de personnes avec trisomie 21 ; les personnes contribuant à la mise en œuvre du projet des personnes avec trisomie 21 : toute personne physique ou morale pouvant contribuer au développement de l'association, au bon fonctionnement de l'association, le cas échéant des parents dont les enfants sont dans une autre situation de handicap. Le titre de personnes qualifiées n'est plus une obligation le conseil d'administration peut accepter une personne d'une compétence particulière dans les champs intéressants l'activité de l'association ) et de membres honoraires.

le 13 juin 2014 a eu lieu la réunion des médecins et professionnels de santé à Lyon avec Trisomie 21 France sur le thème « Pathologies digestives et hépatiques » ;

le 21 juin 2014 : Assemblée plénière du SIA (Siège Inter Associatif) et Journée des Présidents Directeurs de Trisomie 21 France ;

à ces occasions, il a été révélé par Cécile Dupas, présidente de Trisomie 21 France, le projet PRISME (Palette de Ressources sur l'Inclusion Sociale et Médicale Expérimentale). Il s'agit, dans le domaine de la recherche pour l'instant d'une nouvelle approche de l'accompagnement d'un jeune avec trisomie 21.

les 22 et 23 novembre 2014: Journées des responsables associatifs : travail sur la charte et nos valeurs éthiques et travail sur le projet associatif de la Fédération ;

#### Réunions locales :

Commission Exécutive de la MDPH : 4 réunions (G.ZIMMER) ;

Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) : 3 réunions (G.ZIMMER, A.L CAMELOT) ;

Comité Entente Régionale (CER) : 7 réunions (G.ZIMMER) ;

Collectif Inter-Associatif pour le droit à compensation du handicap : 6 réunions (G.ZIMMER) ;

Commission Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Agence Régionale de Santé (ARS) : 10 réunions (G.ZIMMER) ;

Centre de génétique : 1 réunion (D.MISSEREY) ;

Translad : 1 réunion (D.MISSEREY, G.ZIMMER) à Besançon le 28 novembre. Il s'agit d'un projet de médecine translationnelle dans les anomalies du développement. C'est un projet dédié au développement des soins, de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des maladies rares avec anomalie du développement ;

9 Forum national sur le handicap (D.MISSEREY, A.L CAMELOT) ;

Conseil Départemental Consultatif des personnes handicapées (CDCPH) : 1 réunion (D. MISSEREY) ;

1<sup>er</sup> comité des partenaires : orientations départementales complémentaires en faveur des PH : 1 réunion (D.MISSEREY, A.L CAMELOT) ; 3 groupes de réflexion : Parcours des jeunes 16-25 ans (G.ZIMMER) ; Situation des PH vieillissantes (M.P. MUTIN) ; Aide aux aidants

#### Réunions internes (Trisomie 21 Côte d'Or) :

Formation « Autodétermination » de 8 jeunes (14 et 15 avril 2014) ;

Réunion retour pour les parents le 06 juin 2014 ;

Réunion de parents de jeunes enfants (14 mai 2014) ;

Réunion de parents autour de l'atelier informatique (13 juin 2014) ;

#### Manifestations :

Le 08 mars 2014 : G.ZIMMER recevait des mains de François Rebsamen la médaille de l'ordre du mérite ;

Participation au Grand Déj' des associations le 21 septembre 2014 ;

Campagne d'affichage dans les bus DIVIA qui a précédé la journée nationale de la trisomie 21 ;

16 novembre 2014 : Opération Petits Déjeuners à l'occasion de cette journée. 6 515 petits déjeuners ont été distribués à 2678 familles

#### Informations :

L'Envol est paru 2 fois + 1 numéro spécial (petits-déj) ;

La mairie de Dijon met toujours gracieusement à notre disposition le local rue d'Auxonne.

Proposition par la mairie de places de concerts à l'Auditorium de Dijon ;

#### Activités :

L'atelier Informatique ouvert à tous les adolescents et adultes jusqu'en juin 2014 (Séverine Contant et Anne-Laure Camelot) : 2 séances par semaine ;

Atelier de soutien éducatif : 1 séance par semaine (Anne-Marie Battault) jusqu'en juin 2014 ;

Atelier sur l'autodétermination : 2 séances par semaine (A.L Camelot et A.M. Battault) ;

Sortie à la neige (en raison des grèves, elle a malheureusement été annulée) ;

Sortie Bowling : une quinzaine de jeunes ;

Doulées Rotariennes ;

Il n'y a pas eu de sortie familiale ;

4 jeunes ont bénéficié d'une journée au Parc de l'Auxois avec l'accompagnement de Fil O Mène ;

Rencontre avec l'équipe et les dirigeants du DFCO ;

3 sorties avec Fil ô Mène ;

Les séances d'ostéopathie ont été interrompues pour cause de congés maternité ;

Pique-nique ;



# Répartition des missions des bénévoles

## Gestion sociale et des ressources humaines : 1 référent

Recrutement, suivi, accompagnement, tutorat et entretien professionnel de la salariée

Elaboration du plan de formation pour la salariée et les bénévoles  
Gestion administrative et sociale : établissement des bulletins de paie, déclarations sociales, attestations

## Juridique : 1 référent

Gérer la vie associative : préparation, procès verbal et diffusion des éléments débattus au niveau de l'AG, du CA et du bureau

Veille juridique sur le fonctionnement associatif  
Fonctionnement associatif (statuts, règlement de fonctionnement...)

## Gestion administrative : 1 référent

Gestion des contrats téléphoniques, informatiques et énergétiques

Règlement des taxes locales

Mise à jour des fichiers adresses

Réservation des salles

## Finances : 2 référents

Saisie comptable

Encaissement et décaissement

Etablissement des comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Budgets

Etablissement des reçus fiscaux pour les dons

Veille fiscale

Relations bancaires

Relance appel à cotisations

## 1 PRESIDENT

qui  
coordonne les actions  
et  
assure la représentation  
de l'association

## Scolarité et médical : 1 référent

Relations avec l'éducation nationale, la MDPH

Relations avec les services sociaux

Maintien du lien avec le centre de génétique, la PMI, les services hospitaliers

## Activités : 1 référent

Recherche d'intervenants et d'accompagnants dans les domaines sportifs et socio-culturels

Organiser et mobiliser les personnes concernées

## Communication : 2 référents

Communication interne : rédaction du bulletin l'Envol, transmission de la revue de la Fédération, courriel et courrier pour diffusion des informations internes, rédaction des documents de présentation de l'association et des actions

Communication externe : actualiser le site internet (mécénat de compétences ou partenariat avec une école), plaquette, organisation et participation aux manifestations, actualiser le plan de communication, relation médias, revue de presse

## Partenariat : 1 référent

Gérer et développer les partenariats à l'exception du service intégration

Formaliser les partenariats (convention)

Représenter l'association dans les instances départementales

Entretenir le lien

Nouveau :



# RÉPARTITION DES BÉNÉVOLES

## GESTION SOCIALE ET DES RESSOURCES HUMAINES:

Danièle BEAUJARD  
Patrice BEAUJARD  
Geneviève ZIMMER  
Dominique MISSEREY  
Bernadette NIMESKERN

## COMMUNICATION:

- **Interne:**  
Danièle BEAUJARD  
Dominique MISSEREY  
Bernadette NIMESKERN
- **Externe:**  
Dominique MISSEREY  
Danièle BEAUJARD

## PETITS DÉJEUNERS :

Alfred ZIMMER  
Florence PRETET

Anne-Marie BOURDILLAT  
Jacky BOURET  
Francine et J.Claude  
LECLERC  
Corentin ZIMMER  
Colette MARCHAND  
Séverine CONTANT

## AUTONOMIE DE VIE ET HABITAT:

?

## JURIDIQUE:

Patrice BEAUJARD

## GESTION ADMINISTRATIVE:

Chantal CAILLET  
Danièle BEAUJARD  
Dominique NIMESKERN

## BUREAU:

### **Présidente :**

Dominique MISSEREY

### **1<sup>ère</sup> Vice Présidente, Trésorière du Service Intégration:**

Danièle BEAUJARD

### **2<sup>ème</sup> Vice Présidente:**

Florence PRETET

### **Trésorière :**

Chantal CAILLET

### **Secrétaire:**

Patrice BEAUJARD

## SCOLARITÉ et MÉDICAL:

Dominique MISSEREY  
Anne-Marie BATAULT

## ACTIVITÉS-FESTIVITÉS :

Marie-Christine  
PÉTAMENT

- Jacqueline  
DUGOUL-MARCHAL
- Florence PRETET
- Bernadette  
NIMESKERN
- Marie-Pierre  
MUTIN
- Laurence CAVINA
- Dominique  
MISSEREY
- Elisabeth LEFLOT
- Geneviève ZIMMER

## PARTENARIATS:

Dominique MISSEREY

- **ARS:** Geneviève ZIMMER
- **FIPHFP:** Patrice BEAUJARD,  
A. Laure CAMELOT
- **MDPH:** Anne-Marie  
BATAULT, Geneviève  
ZIMMER
- **CDCPH:** D. MISSEREY
- **CER:** Geneviève ZIMMER
- **CMPH:** Dominique MISSEREY
- **BP, BURALISTES:** Geneviève  
ZIMMER

## FINANCES:

### **Compte général :**

Chantal CAILLET  
Bernadette NIMESKERN

### **Compte Intégration :**

Danièle BEAUJARD



Depuis décembre 2014 : une activité **MUSIQUE** et **EXPRESSION CORPORELLE** une fois par mois pour des jeunes enfants (3-12 ans). Elle est assurée par Julie GEBEL musicothérapeute dans les locaux du SESSAD Aurore. Pour l'instant, deux jeunes de trois / quatre ans peuvent en bénéficier. Nous sommes à la recherche d'un ou deux plus grands, de 6 à 10 ans, pour faire un 2<sup>ème</sup> groupe ;

Valorisation du bénévolat :

Présidente, son temps moyen est de 4 heures par semaine = 120 heures annuelles, soit une estimation financière de 120h x 13 = 1560 €.

Secrétaire et trésorière adjointe, le temps moyen a été de 5 heures par semaine, 225 heures soit 2925 €.

Trésorière, le temps annuel est de 88 heures soit 1 144 €.

Secrétaire, le temps annuel est de 25 heures, soit 325 €.

Total de 458 heures, ou 65 jours de 7 heures pour un montant de 5954 €.

Bénévoles : temps moyen annuel de 130 heures pour les suivi éducatif (Anne-Marie), 38 heures pour l'atelier informatique (Séverine), 55 heures pour les activités de loisirs, 36 heures pour les activités des ventes, et 1 800 heures pour l'opération petits déjeuners ».

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## 2°) Rapport financier :

Le rapport financier de l'association est présenté par Mme Bernard, trésorière de Trisomie 21 Côte d'Or, et par Mme Beaujard, première vice-présidente et trésorière-adjointe de l'association.

Un document de présentation des comptes est distribué au public

En ce qui concerne le **compte général de l'association**, les explications suivantes sont fournies

Pour ce qui concerne les recettes :

- ▣ 63 adhésions ont été encaissées en 2014 pour 2395€ (+ 40€ sur cpte insertion)
- ▣ les dons proviennent :
  - du partenariat avec le « Bien Public » 2708€ et la mutuelle « Radiance » 3000€ de la SARL Passion Vin 850€
  - de dons suite à un décès 865€
  - de frais de déplacements versés en dons 819€
  - de sympathisants, principalement au moment de l'opération « Petits déjeuners »
- Total de 12070€
- ▣ il y a eu une subvention de 380 euros de la ville de Dijon ;
- ▣ la recette des ventes (petits déjeuners)
- ▣ les sorties (participation)
- ▣ les intérêts 2013 des livrets.

TOTAL : 59 622€

Pour ce qui concerne les dépenses :

- ▣ l'adhésion à Trisomie 21 France 500€ et celle au CREA 120€,
- ▣ les postes assurances, téléphone, frais postaux et bancaires,
- ▣ les fournitures administratives comprennent les affiches, photocopies (petits déjeuners pour l'essentiel) 2794€
- ▣ le poste « sorties jeunes et familles » (bowling, Fil O Mène, Parc de l'Auxois) 2246€. Cependant, certaines de ces dépenses sont compensées en recettes,
- ▣ le poste « déplacements – réceptions » comprend les déplacements de la présidente et ceux de Danièle Beaujard, Geneviève et Alfred Zimmer, Séverine Contant mais qui sont reportés en dons, le Grand Déj', les réunions (assemblée générale, petits déjeuners, réunion informatique, conseil des jeunes, foulées rotariennes)
- ▣ la documentation : revue Trisomie 21 et livres 716€
- ▣ les achats de matières, fournitures et prestations 15607€
- ▣ l'équipement 556€
- ▣ le don à Trisomie 21 recherche s'est élevé à 500 euros ;
- ▣ le poste divers regroupe des achats de fleurs et cadeaux
- ▣ deux versements pour alimenter le compte « Insertion » 20000€ pour 2014 et 30000€ pour 2015.

TOTAL : 78799€

Le résultat financier du compte général est de - 19177,29 euros, après avoir toutefois versé 30 000 euros en 2014, mais au titre de l'année 2015 au compte Insertion.

En ce qui concerne le **compte insertion de l'association**, les explications suivantes sont fournies

En ce qui concerne les recettes :

- ▣ intérêts 2013 du compte sur livret,
- ▣ 7 cotisations au service insertion, pour 1 050 €
- ▣ au titre des 10% AGEFIPH, nous avons reçu 6 315,81 € (Merck et Groupama)
- ▣ pour les salaires et charges nous avons reçu 9000 euros au titre la pérennisation de l'emploi tremplin.
- ▣ l'UNIFAF a remboursé 2 901€ de frais de formation
- ▣ le compte général a alimenté le compte insertion à hauteur de 50 065 €, dont 30 000€ « en avance » pour 2015, 0€ de cotisation ont été encaissés par le compte insertion alors qu'ils relèvent du compte général et à l'inverse 25€ (électricité des parties communes du local remboursée à la Ville de Dijon) ont été payés par le compte général alors qu'ils étaient dus par le compte insertion

TOTAL : 69403€

En ce qui concerne les dépenses :

- ▣ les frais pour le local (EDF, eau, ordures ménagères...) 1061€
- ▣ les fournitures 317€
- ▣ les téléphones fixe et mobile, et internet 1332€
- ▣ les salaires et charges 17695€ + 13222€. Le prélèvement de 859€ qui aurait dû avoir lieu en décembre 2013 porte le coût véritable à 12 363€
- ▣ les frais de formation (cotisation UNIFAF + coût formation collective)
- ▣ frais de déplacements d'ALC
- ▣ divers

TOTAL 38054€ (-859 = 37195€)

Pour 2014, la différence entre les ressources propres au service insertion et ses dépenses réelles est de 19 337,81 - 37 195,12 = - 17 857,31 euros



Les comptes ont été examinés par M. Bon, censeur du collège « parents » et par Mme Chatelet, censeur du collège « personnes qualifiées », le 4 février 2014. Ils ont eu accès à tous les comptes, constaté l'existence de tous les justificatifs, aussi bien en recettes qu'en dépenses et de ce fait la parfaite régularité des dépenses, qui entrent toutes dans l'objet de l'association. Le procès-verbal de l'examen des comptes est lu à l'assemblée générale par M. Bon, qui conclut en recommandant à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'association. Soumis à l'approbation de l'assemblée générale, le rapport financier est adopté à l'unanimité des votants, à mains levées.

## CARNET

La famille **NIMESKERN**  
a la tristesse d'annoncer  
le décès de  
la maman de Dominique  
et **grand-mère**  
de **Guillaume** et Céline

### 3°) Présentation du budget :

Pour 2015, le conseil d'administration propose de maintenir les tarifs de 2014, soit :

\*adhérents : 40 €;

\*second adhérent dans un couple d'adhérents : 25 €, soit au total 65 € pour une double adhésion;

\*pour un jeune adulte qui participe régulièrement aux accompagnements :

si les parents sont adhérents : 25 euros pour l'adulte avec trisomie 21 ;

si les parents ne sont pas adhérents : 40 euros pour l'adulte avec trisomie 21 ;

\*pour les adultes du service d'intégration professionnelle : ils paient un forfait de 150 euros dans lequel est comprise l'adhésion de 25 euros.

\*sympathisants : maintenu à partir de 10 €.

Vote de la somme donnée à la recherche : jusqu'à présent, une somme de 500 euros était versée sur les bénéficiaires de l'opération petits déjeuners. L'assemblée décide de retenir le montant de 2 % des bénéfices.

### 4°) Election des censeurs :

A l'unanimité, les membres présents ou représentés réélisent M. Bon et Mme Chatelet dans les fonctions de censeur, le premier au titre du collège « parents », la seconde au titre du collège « professionnels ».

### 5°) Elections en vue du renouvellement partiel du conseil d'administration :

Dans le collège « parents », deux sièges sont à pourvoir, ceux de Laurence Cavina et Bernadette Nimeskern. Un siège est en outre vacant. Dans le collège « personnes qualifiées », deux sièges sont à pourvoir : ceux de Marie-Pierre Mutin et Patrice Beaujard.

Trois assesseurs ont été désignés par les membres présents, parmi les personnes qui ne sont ni candidates, ni parentes ou alliées à un candidat, dans l'ordre : Geneviève Zimmer, Martine Casey, Joël Castella

Sont proclamées élues les personnes suivantes :

Collège « parents » : Laurence Cavina et Bernadette Nimeskern ;

Collège « personnes qualifiées » : Marie-Pierre Mutin et Patrice Beaujard ;

En conclusions, Dominique Misserey tire le bilan de sa première année de présidence en ses termes :

*Merci à vous tous.*

*Le rapport moral représente la vie de l'association. L'association ne peut rester active et vivante que si des projets sont envisagés, puis mis en route avec la participation de tous.*

*Je souhaiterais faire un bref rappel avant de terminer.*

*Trisomie 21 Côte d'Or existe parce qu'un certain nombre de parents l'ont voulu pour leur enfant, avec des projets bien déterminés pour eux.*

*Il ne faut pas attendre de parents d'enfants plus jeunes d'avoir à coup sûr les mêmes objectifs.*

*Pour eux, l'association ne peut être qu'attractive et seulement ensuite on peut peut-être les voir s'investir plus.*

*Si nous voulons donc qu'en 2016, nous puissions présenter un rapport moral étoffé, avec réalisation de projets qui nous tiennent à cœur, il nous faut tous nous sentir concernés.*

*Avec les nouveaux statuts et l'ouverture au bénévolat sans obligation d'être parents ou professionnels, nous pouvons peut-être espérer étoffer nos équipes en sachant que nous, les parents, nous serons toujours le cœur de Trisomie 21 Côte d'Or.*

## CARNET

**Tom** est venu agrandir  
la famille  
**VERBOUYS-SARZI**  
le 10 mai 2015,  
après les jumeaux  
Noah et Léo.

Bonne année 2015 à l'association et rendez-vous en février 2016 pour la prochaine assemblée générale.

Un échange s'ensuit avec les participants à l'assemblée générale.

En suite de quoi, l'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance et invite les participants à partager la brioche et prendre le verre de l'amitié.



## Echos des CONSEILS D'ADMINISTRATION des 7 février et 29 mai 2015

### Bureau 2015 :

A la suite du renouvellement partiel des membres du conseil d'administration, le conseil a procédé à l'élection des membres du bureau.

### Changement de trésorière :

Michèle Bernard avait annoncé à l'AG son souhait de ne plus être trésorière (au bout de 8 ans), mais de continuer en attendant ... Chantal Caillet, déjà adhérente, s'est proposée. Elle est donc entrée au CA et a été élue le 29 mai dernier comme trésorière.

### Site internet :

Les contacts de Dominique Misserey avec la Banque Populaire ont porté leurs fruits. Après des échanges de plusieurs mois et en accord avec la DIRRECTE, cette banque (et plus particulièrement i-BP) a détaché un collaborateur, manager de projet, et embauché un stagiaire, ingénieur développement, (*que nous avons rencontrés le 4 juin ainsi que le chef de projet et tuteur*) qui va créer notre nouveau site internet. Début septembre, ce nouveau site, bâti selon un cahier des charges, devrait être opérationnel pour la communication autour des petits-déjeuners et terminé au plus tard fin septembre !

### Entreprise FM Logistics de Fauverney :

FM logistics a eu l'idée de faire se rencontrer les salariés de son entreprise et des jeunes avec trisomie 21. Les jeunes prépareront donc des sacs de goûter, qui seront distribués pendant la pause des salariés. Comme ceux-ci travaillent en 3X8, les jeunes se rendront 2 fois à Fauverney pour faire connaissance avec le plus possible de salariés, mais pas avec l'équipe de nuit !

### BUREAU 2015

Présidente : Dominique MISSEREY  
1ère Vice-Présidente et trésorière du service insertion: Danièle BEAUJARD  
2nde Vice-Présidente : Florence PRETET  
Trésorière : Chantal CAILLET  
Secrétaire : Patrice BEAUJARD

## JOYEUX ANNIVERSAIRE

à celles et ceux qui sont nés en :



### Juillet :

le 1er : **Anne** (34 ans),  
le 7 : **Hugo** (18 ans),  
le 8 : **Anaïs** (27 ans),  
le 13 : **Théo** (18 ans),

le 22 : **Amandine** (33 ans),  
**Benjamin** (37 ans),

le 25 : **Morgane** (20 ans),  
**Camille** (22 ans),  
**Adrien** (29 ans),  
le 26 : **Lyna** (7 ans)

### Août :

le 16 : **Gbo** (6 ans),  
le 22 : **Vivien** (29 ans),  
le 23 : **Lisa** (8 ans),  
le 25 : **Emmanuelle** (37 ans),  
le 28 : **Gwendoline** (35 ans)



### Septembre :

le 2 : **Fabrice** (33 ans)  
le 9 : **Claire** (32 ans),  
**François-Eric** (9 ans),  
le 11 : **Léa** (21 ans),  
le 16 : **Magali** (34 ans),  
le 18 : **Xavier** (30 ans),  
le 19 : **Laurent** (41 ans)



### Octobre :

le 1er : **Julien** (31 ans),  
le 7 : **Léo** (4 ans),  
le 8 : **Aurel** (5 ans),  
le 13 : **Alexis** (28 ans),  
le 18 : **Justine** (26 ans),  
le 28 : **Clément** (26 ans)



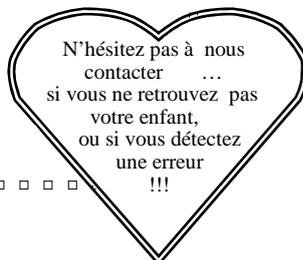
### Novembre :

le 14 : **Myriam** (31 ans),  
**Nikola** (23 ans),  
le 16 : **Céline** (22 ans),  
le 21 : **Mathias** (8 ans),  
le 28 : **Zoé** (18 ans),  
**Adam** (10 ans)



### Décembre :

le 3 : **Philibert** (15 ans),  
le 7 : **Jacques** (13 ans),  
le 8 : **Hélène** (24 ans),  
le 10 : **Julie** (14 ans),  
le 12 : **Sylvain** (23 ans),  
le 17 : **Damien** (19 ans),  
le 19 : **Nicolas** (29 ans),  
le 20 : **Myriam** (22 ans),  
le 26 : **Anne** (31 ans),  
le 29 : **Augustin** (24 ans).



# Réunion de parents de jeunes enfants

Le 29 mai 2015 a eu lieu la réunion annuelle de parents de jeunes enfants avec trisomie 21 (< 10 ans).

8 familles se sont retrouvées à la salle du Petit Citeaux. Pendant que les parents échangeaient entre eux en présence de 3 professionnels (pédiatre, psychologue, orthophoniste) les enfants (16) jouaient sous la surveillance de 3 adultes.

Cette journée fut riche en échanges de tous types :

◆ Scolaire :

Les difficultés rencontrées par les familles des plus jeunes ont été entendues par les parents des plus âgés qui ont pu les rassurer du fait de leur expérience sur l'avenir des petits.

Les résultats plutôt positifs de la scolarisation élémentaire

◆ Médical :

La présence du Dr Alice Masurel a permis à certains d'avoir des explications sur les infections (en particulier ORL) que présentait leur enfant.

◆ « Comportemental » :

Le bonheur d'entendre une maman rassurée en voyant l'évolution et le développement satisfaisants de son fils de 19 mois.

Pendant ce temps, dans la salle des enfants l'agitation était grande : les plus jeunes jouaient, crayonnaient, courraient... Les plus âgés les accompagnaient ou devisaient entre eux.

Pendant 1h00, Lorraine Joly est venue pour proposer un lieu de paroles aux frères et sœurs. Au départ, la séparation en deux groupes a paru difficile, quelques frères et sœurs étaient peu tentés par ce groupe de parole.

Puis, au fil du temps, en maintenant tout le monde sur un même lieu, les « réservés » ont fait des manœuvres d'approches, puis se sont investis : la cohabitation a été très porteuse.

A chacune de ses réunions, l'organisation s'adapte en fonction de la situation. Chaque nouveau fonctionnement est à chaque fois porteur pour tous.

La matinée s'est terminée par un repas où on a vu des familles qui ne se connaissaient pas créer de nouveaux liens.

Tout le monde est reparti avec l'espoir de se retrouver l'an prochain.

## Foulées rotariennes du 31 mai

*« Sous un beau soleil printanier, une foule de coureurs et de marcheurs s'est retrouvée au parc de la Combe à la Serpent à l'invitation du Rotary club de Dijon Bourgogne présidé par Jean du Parc. Les Foulées rotariennes viennent en aide aux enfants malades, handicapés et hospitalisés. Les fonds recueillis, permettront de financer notamment la création de chambres « mère-enfant » à la maison des parents de Dijon et deux séjours thérapeutiques organisés par le service de pédopsychiatrie de l'hôpital d'enfants du CHU.*

*La remise de deux coupes de « solidarité » aux jeunes de l'association « Trisomie 21 » et à l'équipe des Apprentis d'Auteuil du foyer de Préville, fut un grand moment d'émotion eu égard à la joie de ces jeunes ».*

BP du 3 juin 2015

Nous avons aussi reçu une coupe au titre du Challenge du plus grand nombre, auquel notre association est arrivée 3ème, derrière le CHU Dijon et JTEKT.



## INFOS



### T21 : 530 nouveau-nés vivants par an

Chaque année en France on compte environ 530 nouveau-nés vivants porteurs d'une trisomie 21 (2370 nouveaux cas en tout : nouveau-nés vivants + morts-nés + IMG). Il s'agit d'une extrapolation nationale sur la base de 7 régions françaises étudiées pour l'année 2011.

La prévalence totale des nouveau-nés ou fœtus porteurs d'anomalies congénitales en France est estimée en 2011 à 3,3 cas pour 100 naissances, soit autour de 27 000 cas par an, estime l'InVS. Cela représente environ 20 000 nouveau-nés vivants, 400 mort-nés et 7 000 interruptions médicales de grossesse (IMG).

Après la trisomie 21, viennent parmi les anomalies congénitales les plus courantes, les malformations de l'urètre chez le garçon, les "becs de lièvre" (ou fentes labiales et palatines), les malformations du système nerveux central et les malformations cardiaques majeures.

#### **T21: Prévalence plus importante à Paris**

La population de femmes qui résident et accouchent à Paris a la particularité d'être plus âgée que celles accouchant en France (34 % de femmes âgées de 35 ans ou plus à Paris, contre 24 % dans toute la France). La fréquence de la trisomie augmentant avec l'âge maternel, il n'est en effet pas surprenant d'observer une prévalence de la trisomie 21 plus élevée à Paris que dans les autres régions. Elle est même à Paris environ deux fois supérieure à celle enregistrée à la Réunion ou en Alsace par exemple.

Source : <http://trisomicmac.over-blog.com>

## A TELIER DANSE



Le **Grenier de la Danse** propose des ateliers de danse contemporaine pour des jeunes avec trisomie le samedi après-midi, animés par Dominique Larcher, danseur professionnel et professeur diplômé d'état.

Son atelier se sert des fondamentaux de la danse Espace, Temps, Dynamique, Relation pour amener le « Danseur » à percevoir, découvrir et structurer l'espace, développer son habileté et son autonomie corporelle, lui faire découvrir progressivement son corps et ses possibilités, être à l'écoute de soi et des autres et prendre conscience que rien n'est impossible, tout cela dans la gaieté et la bonne humeur.

Filles et garçons à partir de 16 ans, intéressés par cette activité, venez rejoindre Amélie, Anaïs, Claire, Elodie, Laure, Sophie qui seront heureuses de vous accueillir et de partager avec vous au sein de leur petite troupe, des moments agréables où chacun peut exprimer sa personnalité.

Séances 2 samedis par mois de 14 h à 15 h 30 – tarif 2014/2015 : 10 € la séance.

Le GRENIER DE LA DANSE, 1 place des Blanchisseries, 21000 DIJON – Ligne de bus B 11  
(à proximité de la Rue des Moulins, en prolongement de la rue Charles Dumont)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Elisabeth LEFLOT au 06 70 37 17 70 ou par mail à [eleflot@yahoo.fr](mailto:eleflot@yahoo.fr)





**Consultation de dépistage  
et de prévention bucco-dentaire  
pour enfants, adolescents  
et adultes handicapés.**

Pour prendre rendez-vous  
(la consultation a lieu tous les vendredis matin)  
ou pour tout renseignement,  
téléphoner au :

**Service d'odontologie**  
(à présent) CHU de DIJON

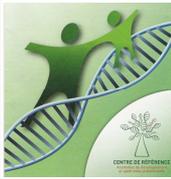
Tél : 03 80 29 56 06

**Centre de Référence  
« Maladies Rares »**

**Consultation Trisomie 21**  
Pédiatre-Neuropédiatre :  
(Également ouvert aux adultes)

**Docteur Alice MASUREL-PAULET**

Centre de Génétique  
CHU de **DIJON**  
Hôpital d'enfants  
RV au 03 80 29 53 13




**Prochains  
Conseils  
d'Administration**

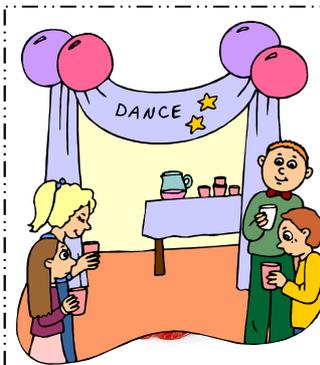
Sachez que même sans être  
membre du conseil  
d'administration, tout adhérent peut demander à  
assister à ses séances, pour en savoir plus que les  
"échos du CA" ou/et pour émettre des propositions,  
exposer un problème...

Les prochaines séances se tiendront à la  
maison des associations **vendredi 18 septembre** et  
**vendredi 4 décembre 2015 à 20h00.**

**Marjorie CRUZ, Ostéopathe D.O**  
le 4<sup>ème</sup> samedi après midi de chaque mois,  
au local 111 rue d'Auxonne  
à Dijon  
Gratuit mais sur RV  
à 14h, 15h ou 16h



Téléphoner une semaine à l'avance  
au **06.32.93.15.26**



**Retenez d'ores et déjà  
le 10 octobre 2015**

cette année nous  
vous proposons un

**Dîner dansant**

**Journée de la Trisomie 21  
et opération  
petits-déjeuners**

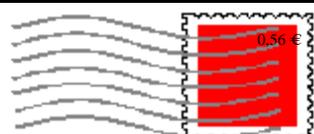
Bénévoles et « clients »,  
pour participer  
ou/et commander ...  
**ce sera le dimanche 15 novembre  
2015**



Si vous voulez recevoir  
**L'ENVOL en couleurs**  
dans votre boîte ... mail !,  
il suffit de le demander par mail  
(ainsi pas d'erreur d'adresse)  
à [daniele.beaujard@orange.fr](mailto:daniele.beaujard@orange.fr)  
et vous le recevrez en format pdf



**Si VOUS CHANGEZ D'ADRESSE**  
n'oubliez pas de nous donner  
**VOS NOUVELLES COORDONNEES**  
cela vous permettra de rester informés...



Une caissière lui fait une remarque atroce sur son enfant trisomique.  
Cette maman va la remettre à sa place de la meilleure façon qui soit.

Alors qu'elle était à la caisse d'un magasin avec Gabe, **un enfant trisomique de 2 ans, Sherry a entendu la caissière lui dire au sujet de Gabe** : "Je parie que vous auriez aimé le savoir avant qu'il ne vienne au monde... Vous savez, ils font des tests permettant de détecter cela, de nos jours."

Au lieu de s'emporter, Sherry a décidé de jouer la provocation et **a répondu avec un air sadique** : " Vous avez bien raison !! C'est tellement plus difficile de s'en débarrasser une fois qu'ils sont sortis. Croyez-moi, j'ai tout essayé..."

À ce moment là, **la caissière a pris un air horrifié**. Sherry a donc ajouté : "Ce que vous avez insinué, c'est que j'aurais dû le tuer alors qu'il était dans mon ventre, et que maintenant, il m'est impossible de le faire, n'est-ce pas? Pour moi, c'est la même chose. Pour information, nous savions parfaitement qu'il était trisomique avant qu'il ne vienne au monde. C'est mon bébé à présent et il l'était aussi, quand j'étais enceinte. Jamais je ne laisserai quiconque faire du mal à l'un de mes enfants, même pendant ce moment où on les considère si ridiculement "annulables"".



Un jour, quelqu'un de bien intentionné a demandé à une maman de notre association (qui se reconnaîtra ...) en regardant sa fille : " Est-ce que ces enfants-là mordent ?" . Elle lui a répondu du tac au tac : " Les enfants, NON, mais les mères OUI " .

**Il n'est jamais trop tard pour cotiser...**  
... plus nous serons **nombreux** et plus nous pourrions être **efficaces** !



Un reçu fiscal sera délivré à partir de 10 €

**Si vous souhaitez rejoindre notre association**

- en tant qu'**adhérent**, il vous en coûtera : 40 Euros
- en tant qu'**adhérent, conjoint d'un adhérent ou second adhérent dans une famille** : 25 Euros
- en tant que **sympathisant** : à partir de 10 Euros ...



Les chèques sont à libeller à l'ordre de **TRISOMIE 21 Côte d'Or** et à adresser au siège de l'association : TRISOMIE 21 Côte d'or, Maison des associations, C7, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON